

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE HANOÏ

ANNONCE LÉGALE
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 26-31 mai 1913)

Les fondateurs de la société anonyme en voie de formation dite : SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE HANOÏ, sont convoqués par les fondateurs soussignés, en seconde assemblée générale constitutive, au futur siège social à Hanoï, rue Jules-Ferry, n° 106, pour le lundi deux juin 1913 à deux heures de l'après-midi.

Ordre du jour

1° Lecture du rapport des commissaires sur les apports en nature de chacun des fondateurs et sur les avantages particuliers stipulés par les statuts ; vote sur les conclusions des dits rapports. Ces rapports imprimés seront tenus à la disposition des fondateurs au futur siège social, cinq jours au moins avant l'assemblée ;

2° Nomination des administrateurs ;

3° Nomination d'un ou plusieurs commissaires chargés de faire un rapport sur les comptes du premier exercice ;

4° Approbation des statuts et constitution définitive de la société ;

5° Vote sur toutes autres propositions accessoires.

R. Blot — G. Ellies.

HANOÏ
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915 = 0)

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE HANOÏ
Société anonyme au capital de 859.500 francs
Siège social : 33, boulevard Đông-Khanh
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1916, p. 52)
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1918, p. 55)
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, p. 1-57)
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. 1-44)

Société anonyme au capital de 859.500 francs.

Siège social : 33, boulevard Đông-Khanh.

M. G. ELLIES, administrateur délégué.

Société immobilière de Hanoï

Avis de convocation
(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 1^{er} mars 1938)

Les actionnaires de la Société immobilière de Hanoï, société anonyme au capital de 859.500 francs, dont le siège social est à Hanoï, 30, avenue Puginier, sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le vingt-deux mars, à quatorze heures, au n° 33 de la rue de la Mission.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Vérification et approbation, s'il y a lieu, des comptes arrivés à expiration le 31 janvier 1938 ;
- 2° Répartition des bénéfices ;
- 3° Nomination des commissaires aux comptes pour l'exercice en cours et fixation de leur rétribution ; ,
- 4° *Quitus* définitif à donner à M^{me} Blot, réélue administrateur par l'assemblée générale du 16 mars 1937 et dont la gestion précédente arrivait à expiration à cette date.

Le conseil d'administration.

(*Journal officiel de l'Indochine française* du 23 février 1938).

PAIEMENT DE COUPONS
Société immobilière de Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 mars 1938)

Cette société a mis en paiement depuis le 22 mars 1938, le coupon n° 33 sur ses actions à raison de fr. 1000.— net d'impôt.

Le paiement est effectué au siège de la société à Hanoi, n° 30, avenue Puginier.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE HANOI
Société anonyme fondée en 1913

Objet : l'acquisition et l'appropriation de tous immeubles bâtis ou non bâtis ; la location desdites maisons et dépendances ; la construction et l'exploitation des constructions à édifier sur lesdits terrains non bâtis ; la vente desdites maisons et constructions à tous particuliers.

Siège social : 30, avenue Puginier, Hanoï.

Capital social : 859.500 fr., divisé en 3.438 actions de 250 fr.

À l'origine, 381.500 fr.

Porté en 1913 à 859.500 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. R. P. DEPAULIS, président ; R. P. PEDEBIDEAU, administrateur délégué ; LEBOURDAIS, ELLIES, M^{me} BLOT.

Année sociale : du 1^{er} février au 31 janvier.

Assemblée générale : dans les trois mois qui suivent la clôture de l'exercice (1 voix par 25 actions).

Répartition des bénéfices : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

AEC 1951 :
Sté immobilière de Hanoï, 47, r. Colomb. — Opérat. immob., gérances.
